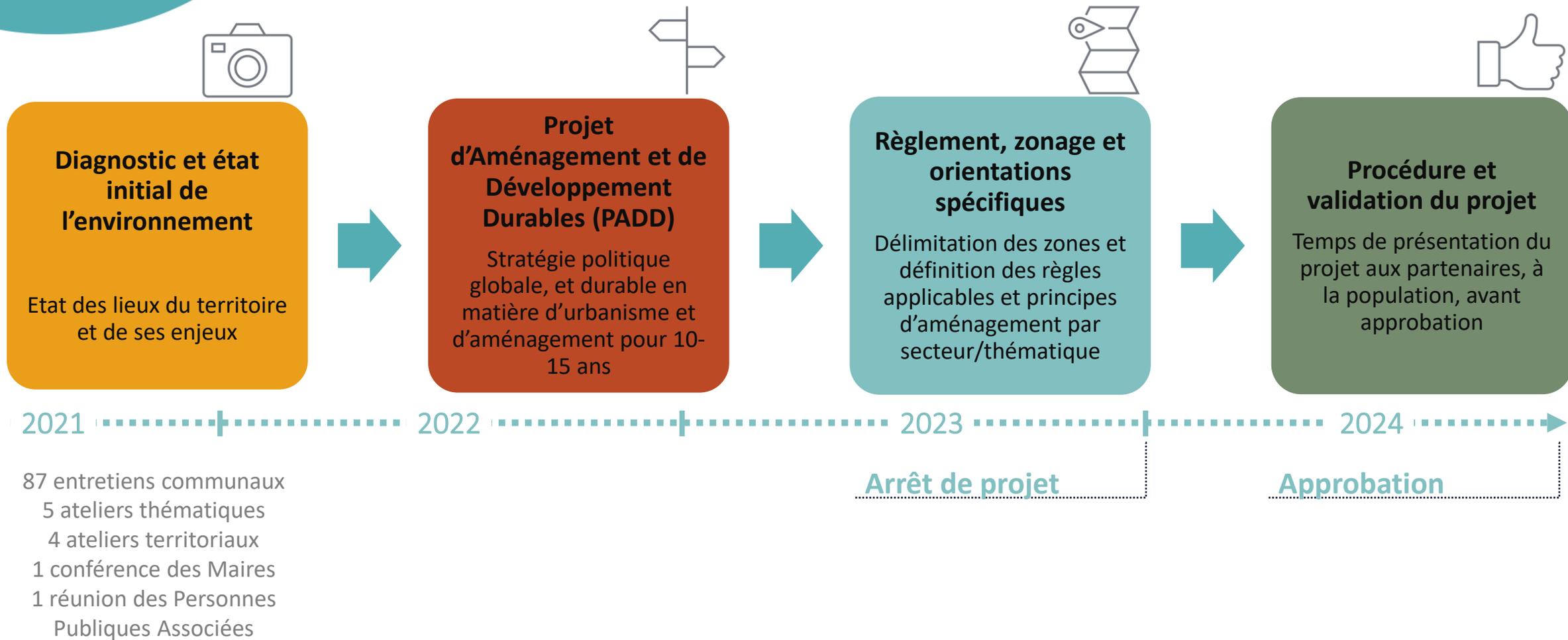


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat **PLUIH** Synthèse du diagnostic

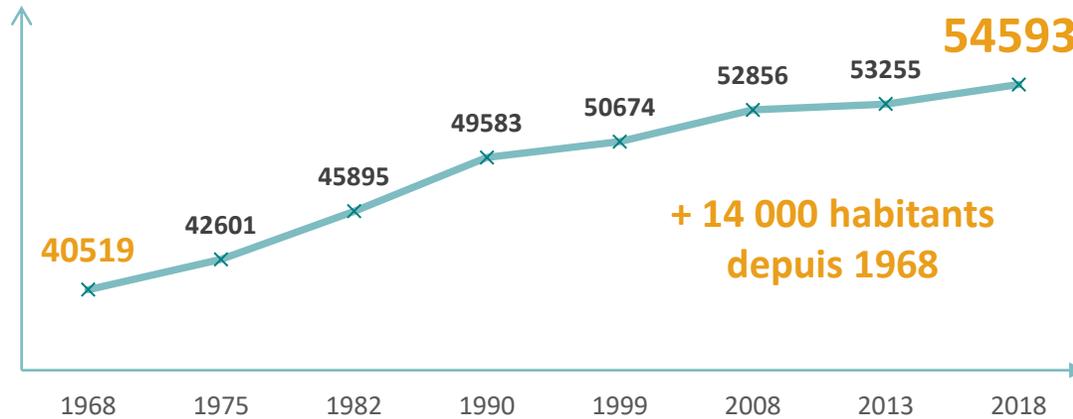
1. Démarche et calendrier

Les grandes étapes



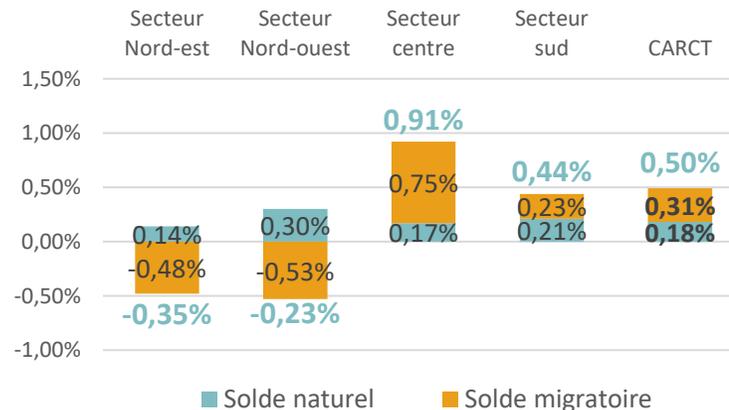
2. Synthèse du diagnostic

Une attractivité du territoire



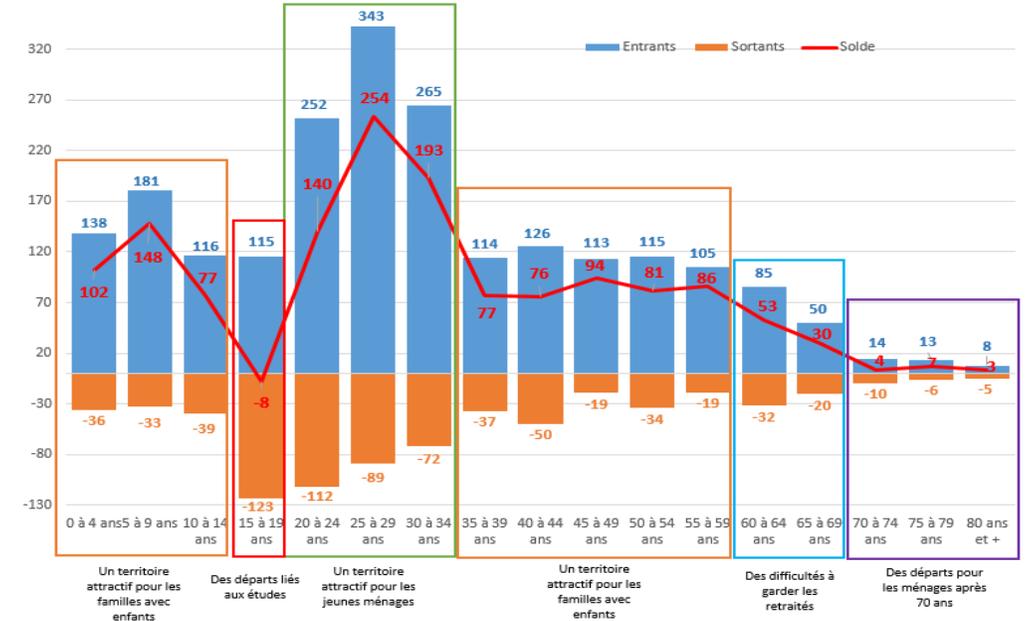
... profitant surtout aux secteurs centre et sud de l'Agglomération

Moteur de l'évolution démographique entre 2008 et 2018

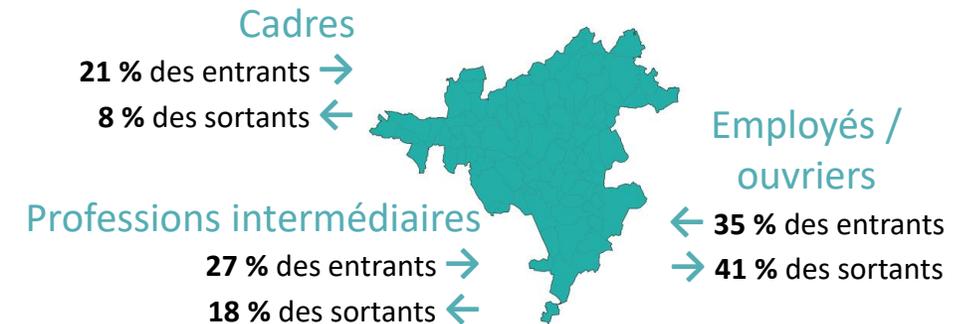


Evolution démographique

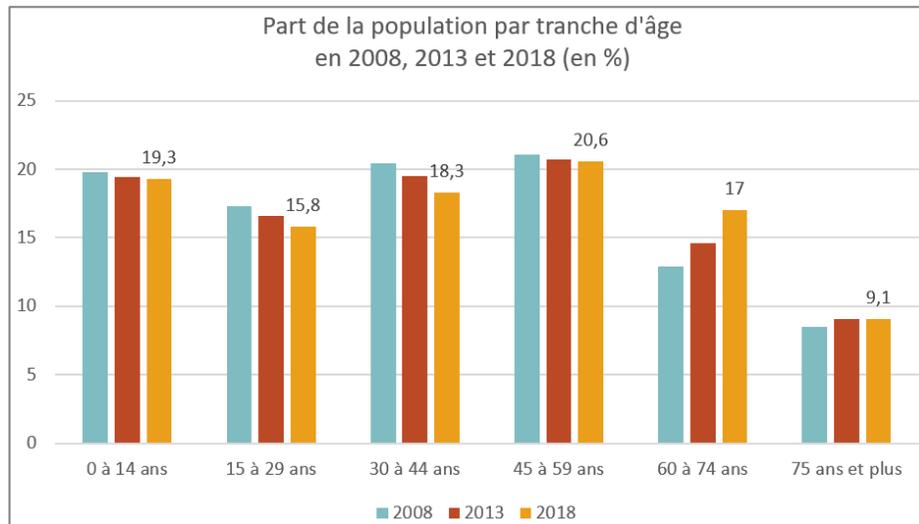
Solde migratoire par tranche d'âge entre 2017 et 2018



entre 2017 et 2018



Une tendance au vieillissement



et à la diminution de la taille des ménages

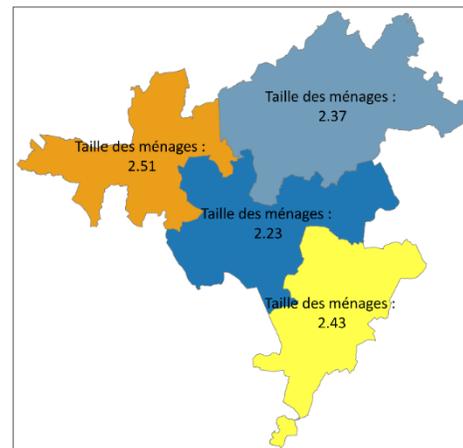
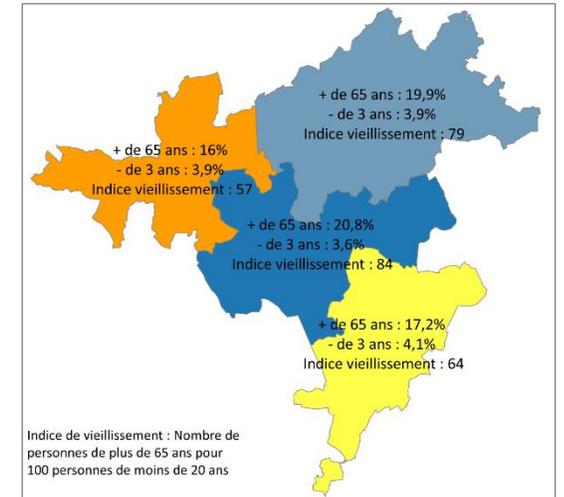


3,1 personnes
par ménage
en 1968

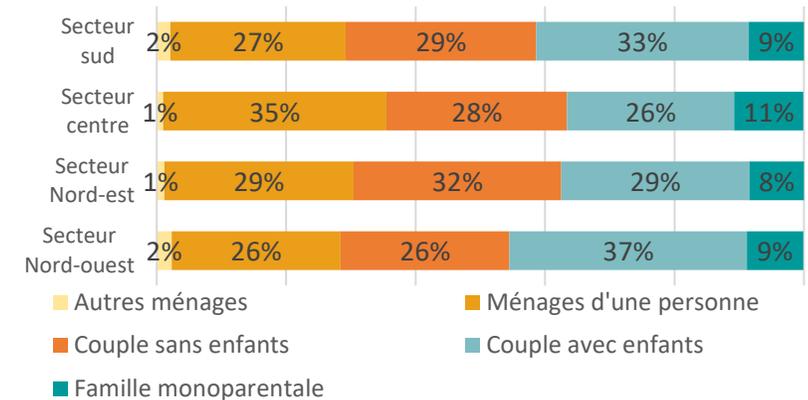


2,3 personnes
par ménage
en 2018

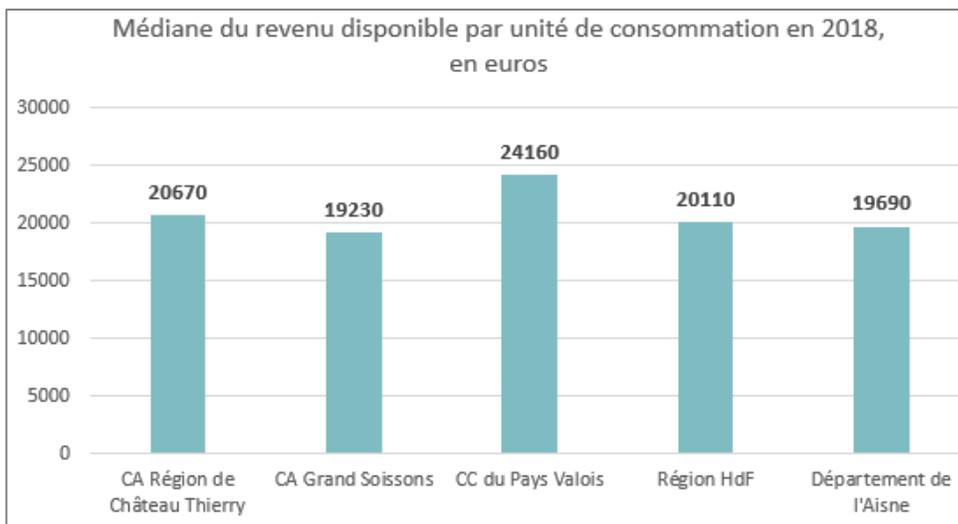
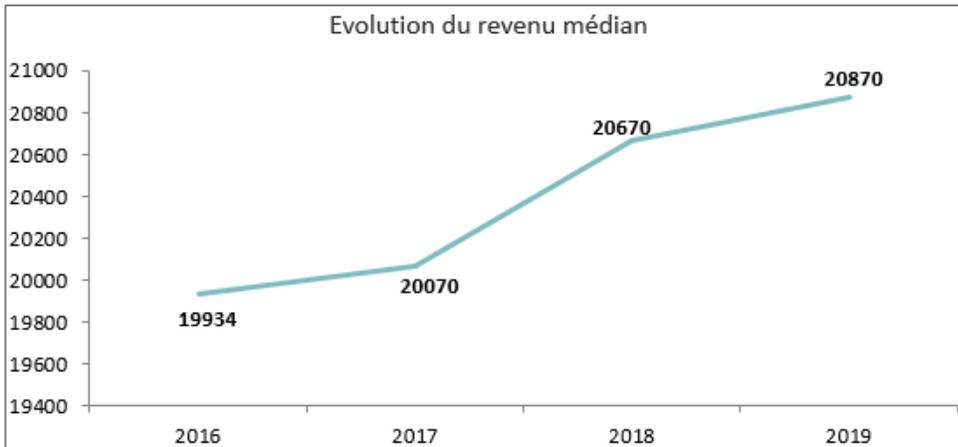
... particulièrement prégnantes sur le centre de l'Agglomération et le Tardenois



Composition des familles en 2018



Un niveau de vie en augmentation et supérieur au département et à la Région



Revenus des ménages

Des ménages en situation fragile

45 %

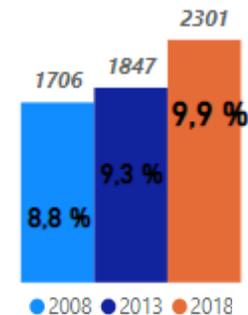
de foyers non imposés

24 %

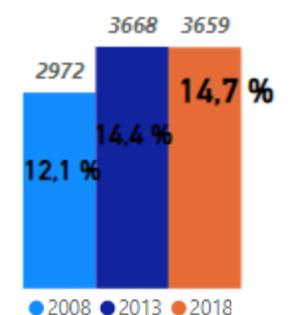
des moins de 30 ans vivant sous le seuil de pauvreté

9,9 % de familles monoparentales
(13 % à Château-Thierry)

14,7 %
de chômage



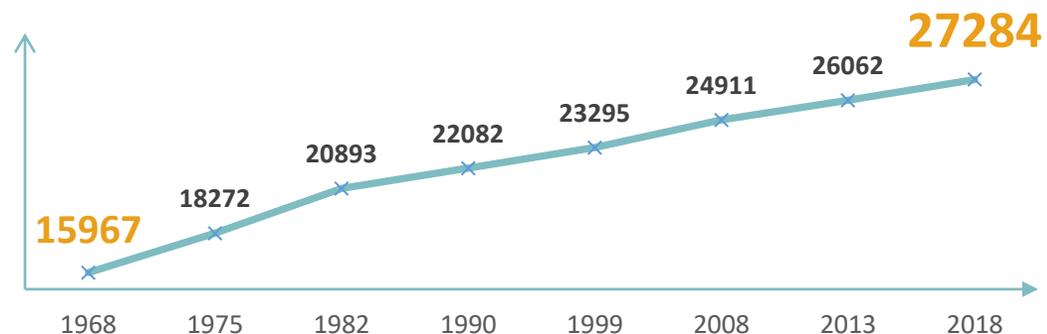
+ 600 familles monoparentales en 10 ans



+ 700 chômeurs en 10 ans

Structure du parc de logements

1,7 fois plus de logements qu'en 1968



Une production moyenne de 207 logements/an...
consommatrice d'espace

122 ha consommés
entre 2010 et 2020 à vocation habitat
(données CEREMA)

Un objectif de **division par 2 sur 10 ans** de la
consommation des espaces agricoles et naturels inscrit
dans la loi Climat et Résilience d'août 2021

Un parc de résidences principales :

85 %
des logements

65 %
de propriétaires

74 %
de maisons

70 %
de 4 pièces et +

1954
achèvement moyen sur
l'Agglo (1964 en France)

53 %
construites
avant 1971

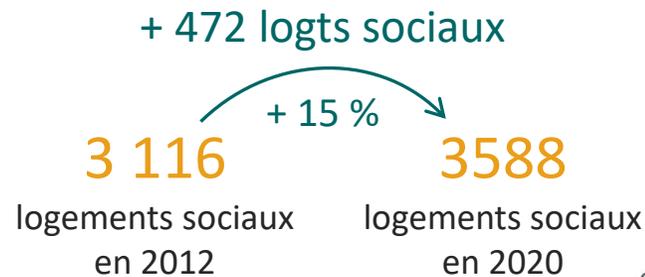
... qui tend à se diversifier :

+910

logements de 3
pièces ou moins
en 10 ans

Structure du parc de logements

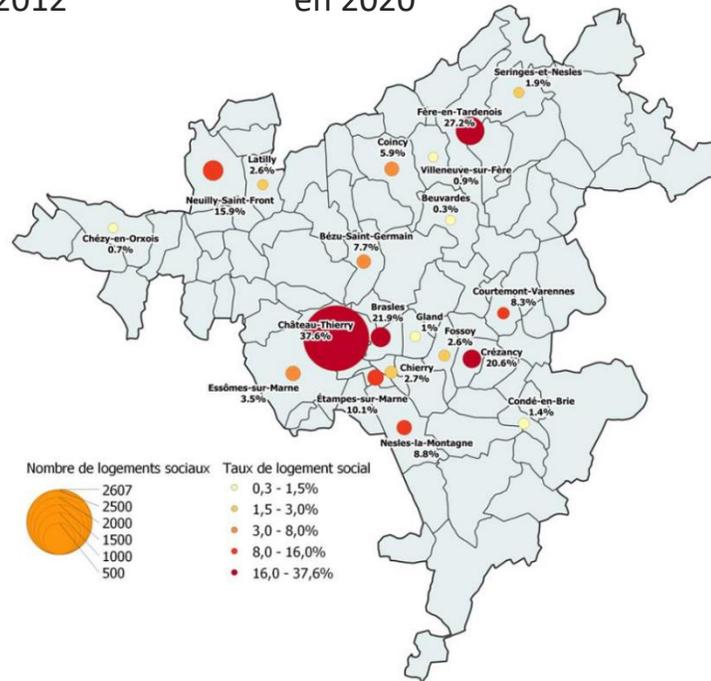
Un parc de logements sociaux représentant plus de 15 % des résidences principales en 2020



1 seule commune de + de 3500 habitants soumise aux obligations de 20% de logements sociaux

↓

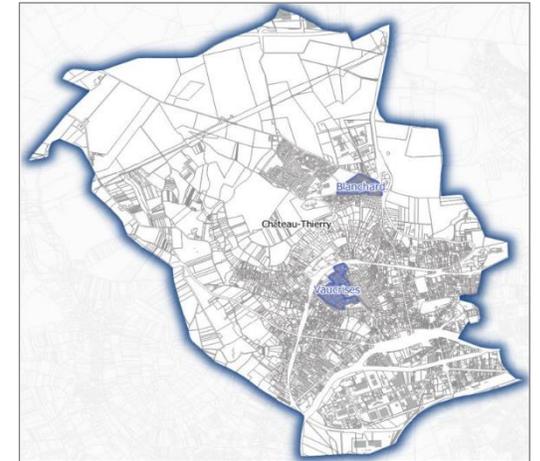
72 % des logements sociaux de l'Agglo situés sur Château-Thierry



Deux Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) à Château-Thierry : **Les Vaucrises et Blanchard**

Près de 1/2 du parc social de Château-Thierry

1/3 du parc social de l'Agglo



De forts enjeux sur le quartier du Parchet à Fère-en-Tardenois

189 LLS

1/2 logements sociaux de la commune

+ de 40 logements vacants

65 % logements, soit 123 logts, de classe énergétique F

→ des réflexions en cours sur l'opportunité de déconstruire ponctuellement le quartier, afin de le dé-densifier et le reverdir

Logements pour public spécifique

Un parc de résidences principales :

- inadapté aux besoins des **personnes âgées** : majorité de grands logements individuels et aux **situations de handicap**

Offre d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, maisons de retraite, résidence foyer) :

567 lits

dont les $\frac{3}{4}$ sur Château-Thierry et Brasles

55,5 lits

pour 1 000 personnes de plus de 65 ans (Aisne : 60,6)

Une offre d'hébergement pour les adultes en situation de handicap

91 places dans les 5 centres d'hébergement de l'APEI des Deux Vallées pour **adultes en situation de handicap**, situés à Château-Thierry

aucune offre d'hébergement pour les **enfants en situation de handicap**

L'accueil des Gens du Voyage :

- une **Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV)** concernée par un **arrêté de fermeture administrative** depuis 2018, en raison des multiples dégradations ne permettant plus d'assurer un accueil sécurisé
- une **étude MOUS** (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) engagée en mars 2020 :
 - identifie un besoin de création d'habitat adapté pour 5-6 familles
 - préalable indispensable pour mener les travaux sur l'AAGV (25 places)

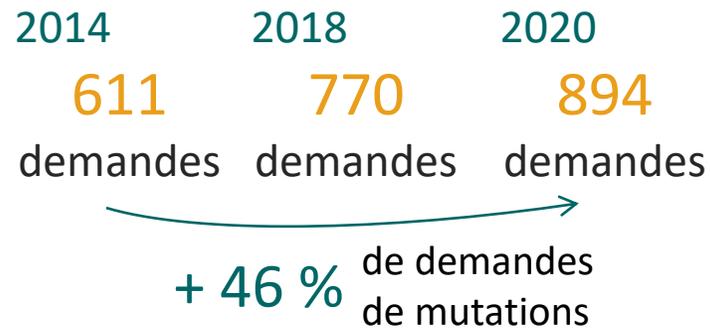
L'accueil des Gens du Voyage :

- une **Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV)** sur Château-Thierry : 20 places permettant le stationnement de 40 caravanes
- un **arrêté de fermeture administrative** depuis 2018, en raison des multiples dégradations ne permettant plus d'assurer un accueil sécurisé
- une **étude MOUS** (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) engagée en mars 2020 :
 - identifie un besoin de création d'habitat adapté pour 5-6 familles
 - préalable indispensable pour mener les travaux sur l'AAGV (25 places)

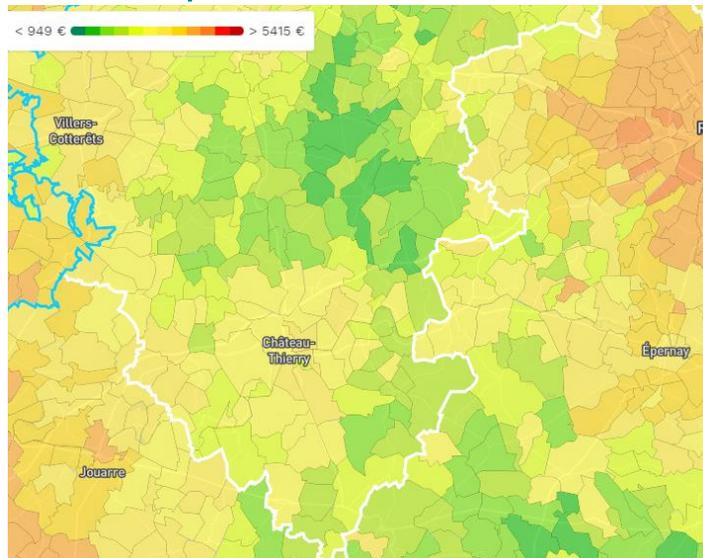
Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) 2019-2025

- prévoit l'obligation pour l'Agglomération d'être équipée d'une aire d'accueil de gens du voyage opérationnelle de 25 places après résolution de la problématique de sédentarisation

Un marché de l'immobilier dynamique



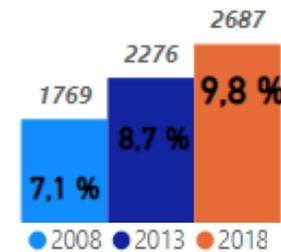
et un prix du foncier attractif



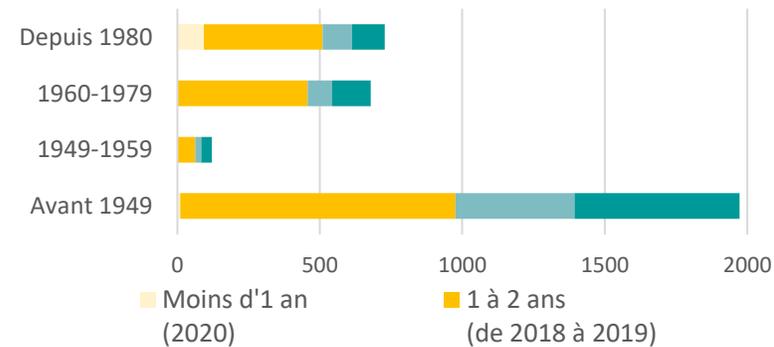
... mais des logements vacants encore nombreux

9,8 % des logements
(données INSEE 2018)

1 292 logements
vacants problématiques
soit **4,7%** des logements



Durée de la vacance selon la date de construction



66 % des
logements
vacants depuis
plus de 5 ans
construits avant
1949

D
E
M
O
G
R
A
P
H
I
E

Comment :

- Permettre l'accueil de nouvelles populations et en particulier des jeunes ménages ?
- Favoriser le maintien de la population et répondre aux besoins spécifiques ?
- Anticiper les besoins liés au vieillissement de la population et à l'évolution des situations familiales ?
- Conforter le cœur d'agglomération et renforcer l'attractivité des bourgs-relais ?



A horizon 2040 :

Combien d'habitants ? Quel profil d'habitants cibler ? Quel impact sur les équipements ?

Et quelle répartition sur le territoire ?

Comment :

- Diversifier l'offre de logements et fluidifier les parcours résidentiels ?
- Lutter contre l'habitat indigne ?
- Réhabiliter le parc de logements anciens, pour améliorer le confort et la qualité thermique ?
- Renforcer l'offre de logements adaptés et d'hébergement (de type foyers) pour les personnes en situation de précarité et de handicap ?



A horizon 2040 :

Combien de nouveaux logements ? Quelles typologies ? Quelle ambition sur la vacance ?

H
A
B
I
T
A
T

Un poids économique non négligeable et une bonne dynamique entrepreneuriale

2 580 entreprises

soit 11 % des entreprises de l'Aisne

+ 441 entreprises

créées en 2020 (13,7 % des créations dans l'Aisne)

Un tissu dense de Très Petites Entreprises (TPE)

85 % des établissements actifs ont **moins de 10 salariés**

Et une faible consommation foncière

94 ha consommés entre 2010 et 2020
(données CEREMA)

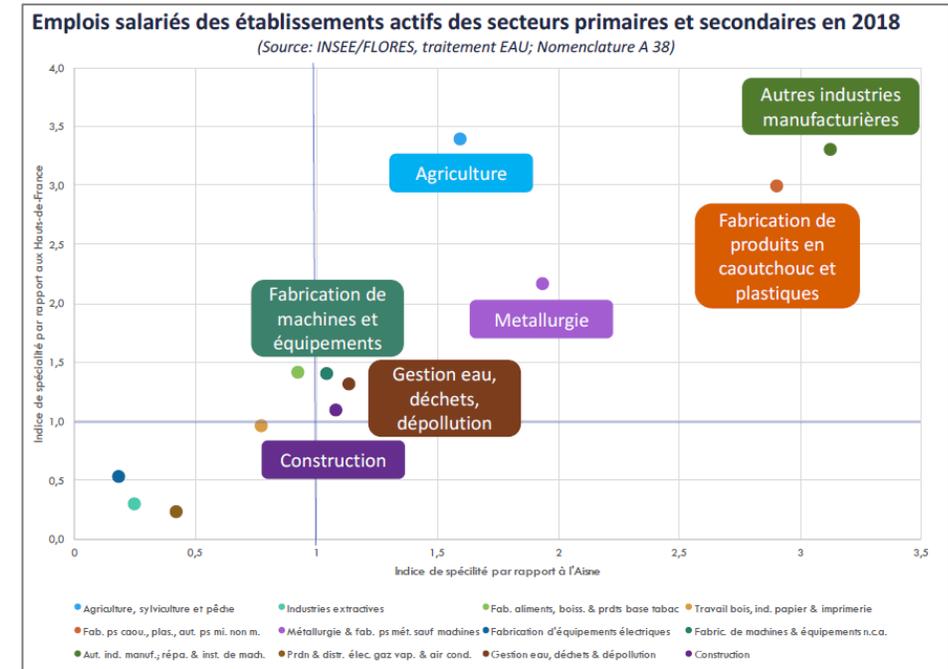
13 ha consommés entre 2014 et 2020
(bilan du SCoT)



Un objectif de **division par 2 sur 10 ans** de la consommation des espaces agricoles et naturels inscrit dans la loi Climat et Résilience

Economie et emploi

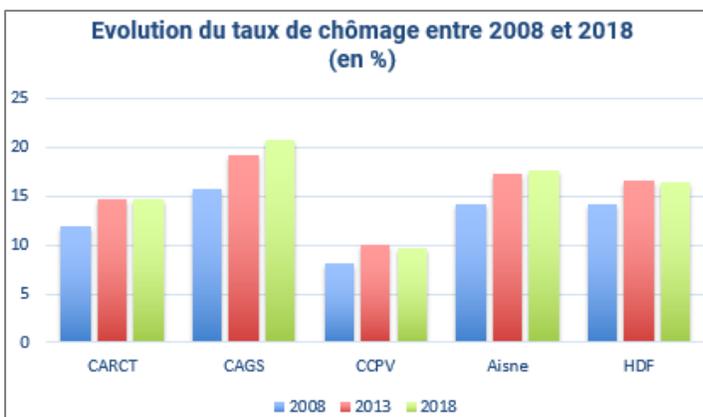
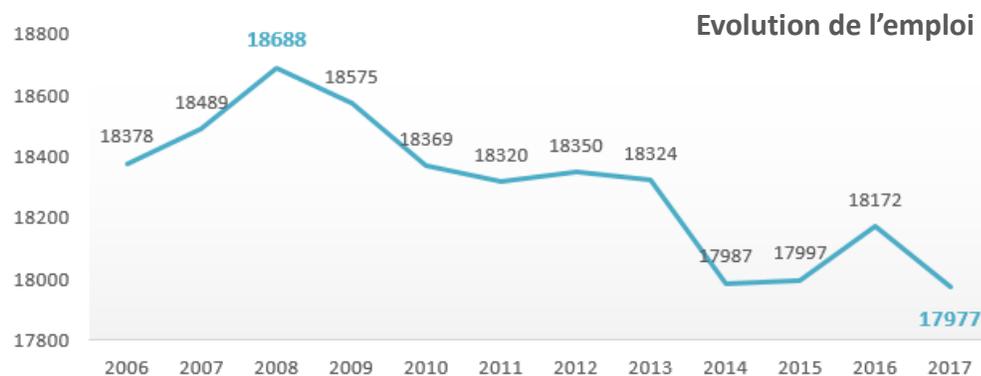
Un paysage économique marqué par le passé industriel du territoire et l'activité agricole,



... qui tend à se diversifier, malgré un sous-dimensionnement de l'emploi tertiaire

Un tissu économique qui a su résister à la crise de 2007-2008

... mais qui a enregistré une diminution du nombre d'emplois



et une hausse du taux de chômage

Des actifs plus nombreux que les emplois traduisant une imbrication avec les bassins d'emplois parisiens et rémois

17 800 emplois

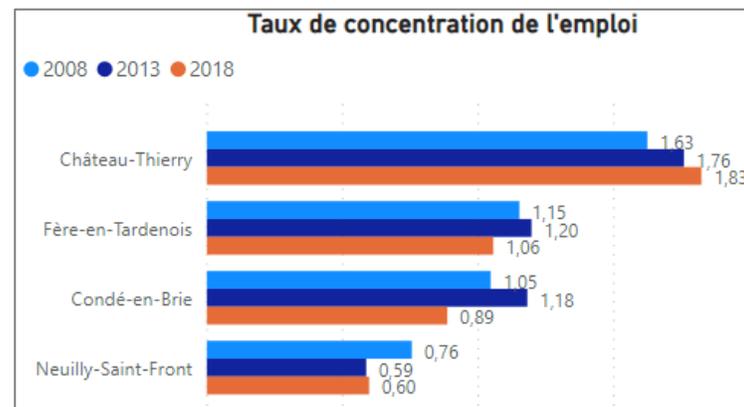
en 2018

25 065 actifs

en 2018

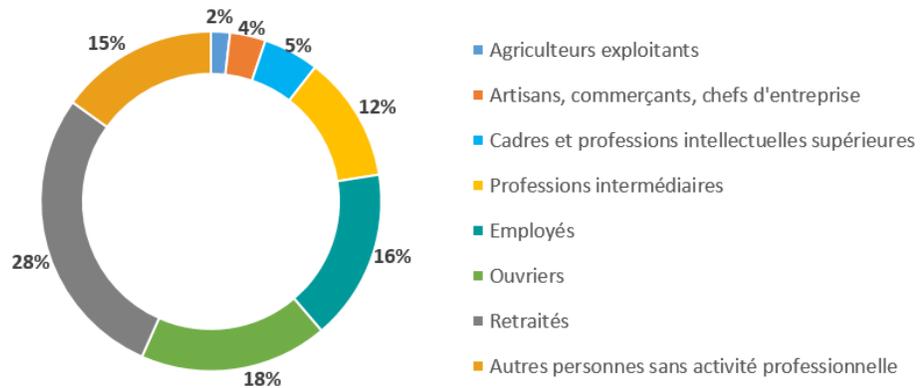
dont 87% d'actifs occupés

Et une concentration de l'emploi sur le secteur centre, qui tend à se renforcer

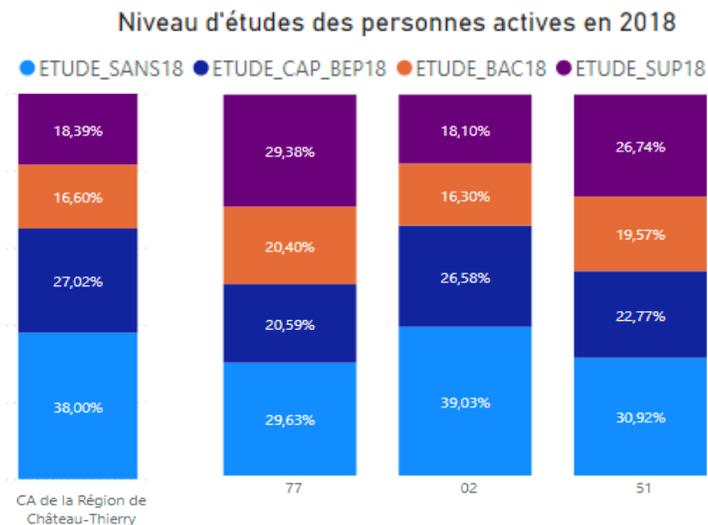


1/3
des créations
d'emploi entre
2011 et 2020 sur
Château-Thierry

Une sous-représentation des catégories socio-professionnelles supérieures dans la population



Un niveau de formation inférieur celui des territoires voisins

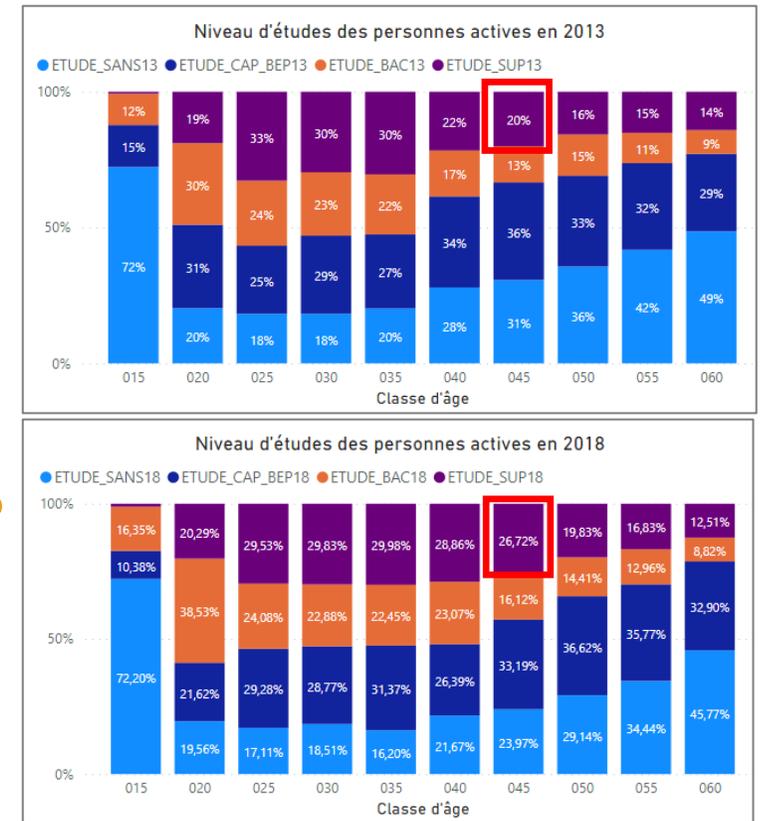


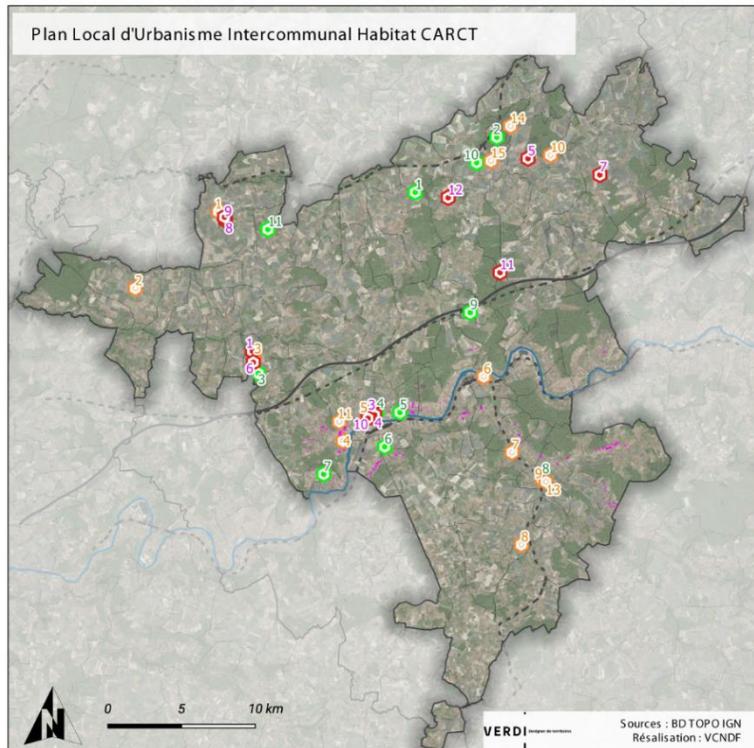
Une attractivité plus importante pour les actifs avec un niveau d'étude supérieure :

Les 40 / 45 ans :

– 20 % des actifs en 2013

– près de 27 % des actifs en 2018





Légende :

Sites touristiques	1 Musée de la mémoire de Belleau 14-18	1 Eglise St-Remy et St-Front	1 Point de vue
Culture	2 Musée Jean de La Fontaine	2 Eglise Saint-Denis	2 Parc des bruyères
Patrimoine bâti	3 La casteloscope	3 Eglise Saint-Etienne	3 Le bois de Belleau
Sites et milieux	4 Le trésor de l'Hôtel-Dieu	4 Abbatale St-Ferréol	4 Jardin Riomet
Vignes	5 Cimetière militaire américain	5 Eglise Saint-Crépin	5 Jardin extraordinaire
Cours d'eau	6 Cimetière américain	6 Eglise de la Nativité de la Ste Vierge	6 Etang de la Conge
Limite départementale	7 Mémorial Quentin Roosevelt	7 Eglise Saint- Eugène	7 Mont de Bonneil
Limite communale	8 Le grès de St-Front	8 Eglise St-Martin	8 Parc du Château de Condé
Bâtiments	9 Cimetière militaire	9 Château de Condé	9 Etang de Boutache
	10 Monument de la 3ème division	10 Château de Nesles	10 Les étangs du Moulin de Rollequin
	11 Mémorial de la division Arc-en-ciel	11 Monument de la côte 204	11 Domaine de la Salamandre
	12 Maison de Camille et Paul Claudel	12 Château deChâteau-Thierry	
		13 Halle de Condé-en-Brie	
		14 Château de Fère-en-Tardenois	
		15 Halle	

Sur le périmètre des Portes de la Champagne :

Une offre d'hébergement :

2 928 lits marchands **8 500 lits non marchands**

recensés en 2021 sur le sud de l'Aisne

Une augmentation du nombre de nuitées marchandes :

338 834 nuitées en 2021

- un positionnement géographique stratégique,
- des secteurs favorables au tourisme des étrangers : œnotourisme, tourisme de mémoire et culturel
- des potentiels de développement : tourisme vert, cyclotourisme (véloroute-voie verte)
- de nombreux projets d'hébergements touristiques à l'étude



785
exploitations
agricoles en 2020



51 321 ha
de Surface Agricole
Utile en 2020



-63 exploitations
en 10 ans



7,4 %
des emplois en
2018



46 % des
exploitations en
céréales ou
grandes cultures



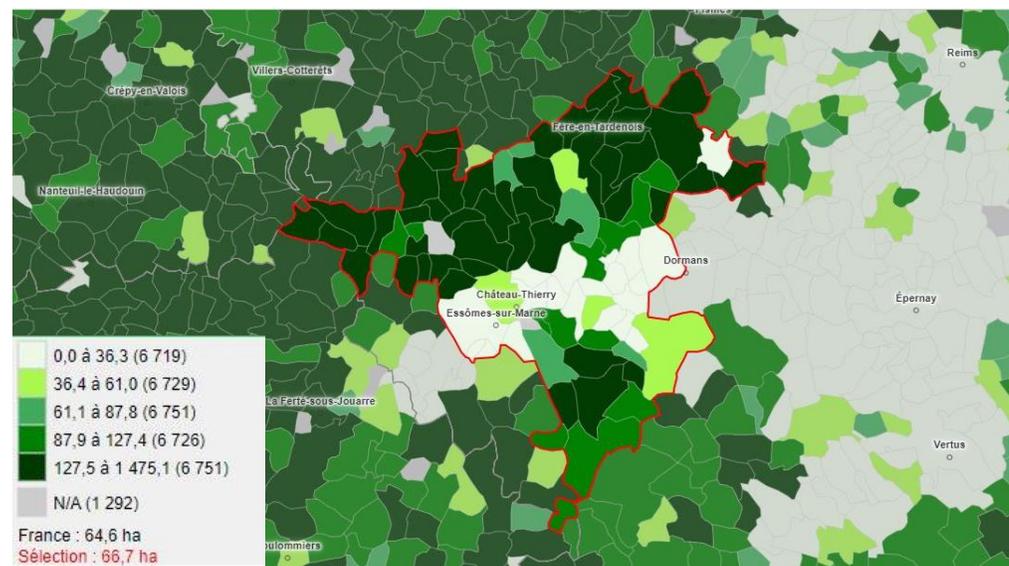
2 056 ha en AOC
Champagne
22,7 % de la
production agricole



Réponses aux
questionnaires :
88 agriculteurs
37 viticulteurs

Une diminution importante du nombre d'exploitants mais une augmentation de la SAU

Superficie agricole utilisée (SAU) moyenne en 2020 (ha)



Production agricole en 2020 (OTEX 17 postes)

● Autres Gra... ● Céréales et/... ● Combinais... ● Fruits et a... ● Fruits ou ... ● Polycultur... ● Sans expl... ● Viticulture



E
C
O
N
O
M
I
E

Comment :

- Anticiper et permettre le parcours résidentiel des entreprises ?
- Permettre l'accueil de nouvelles entreprises, tout en veillant à la limitation de la consommation foncière ?
- Favoriser l'implantation de formations ?
- Valoriser les atouts touristiques du territoire ?



A horizon 2040 :

Quelle ambition de création d'emplois ? Quel type d'emplois ? Quelle répartition sur le territoire ?

Comment :

- Conserver la dynamique agricole et viticole du territoire ?
- Accompagner les projets de diversification (circuits-courts, vente directe, ...) ?
- Accompagner le développement des filières de renommée et soutenir les dynamiques locales (artisanat, agriculture, commerces,...) ?



A horizon 2040 :

Quel développement des activités agricoles ?

A
G
R
I
C
U
L
T
U
R
E

Un positionnement géographique stratégique

L'A4 et ses échangeurs

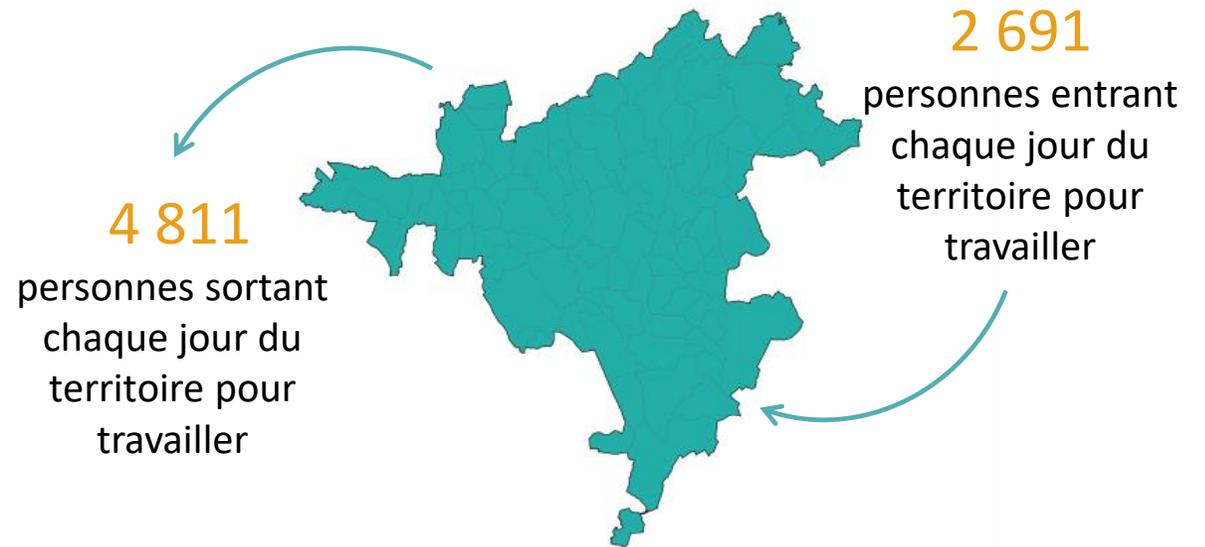
Deux axes structurants (RD 1 et RD 1003)

Des difficultés de **circulation Nord/Sud** aux heures de pointes en raison des points de congestion sur Château-Thierry.

Ligne ferroviaire Paris/Strasbourg marquant l'arrêt à la gare de Château-Thierry, unique gare passager de l'agglomération

1 600 000 voyageurs dénombrés en gare de Château-Thierry en 2019

Des déplacements domicile-travail



1/3 des actifs de l'agglomération travaillent sur Château-Thierry

Des déplacements en voiture largement majoritaires

83 % des flux domiciles-travails des actifs résidant et travaillant dans l'Agglomération sont réalisés **en voiture**

Un potentiel important de modes alternatifs

4 lignes de transport collectif

Un réseau de **Transport à la Demande**

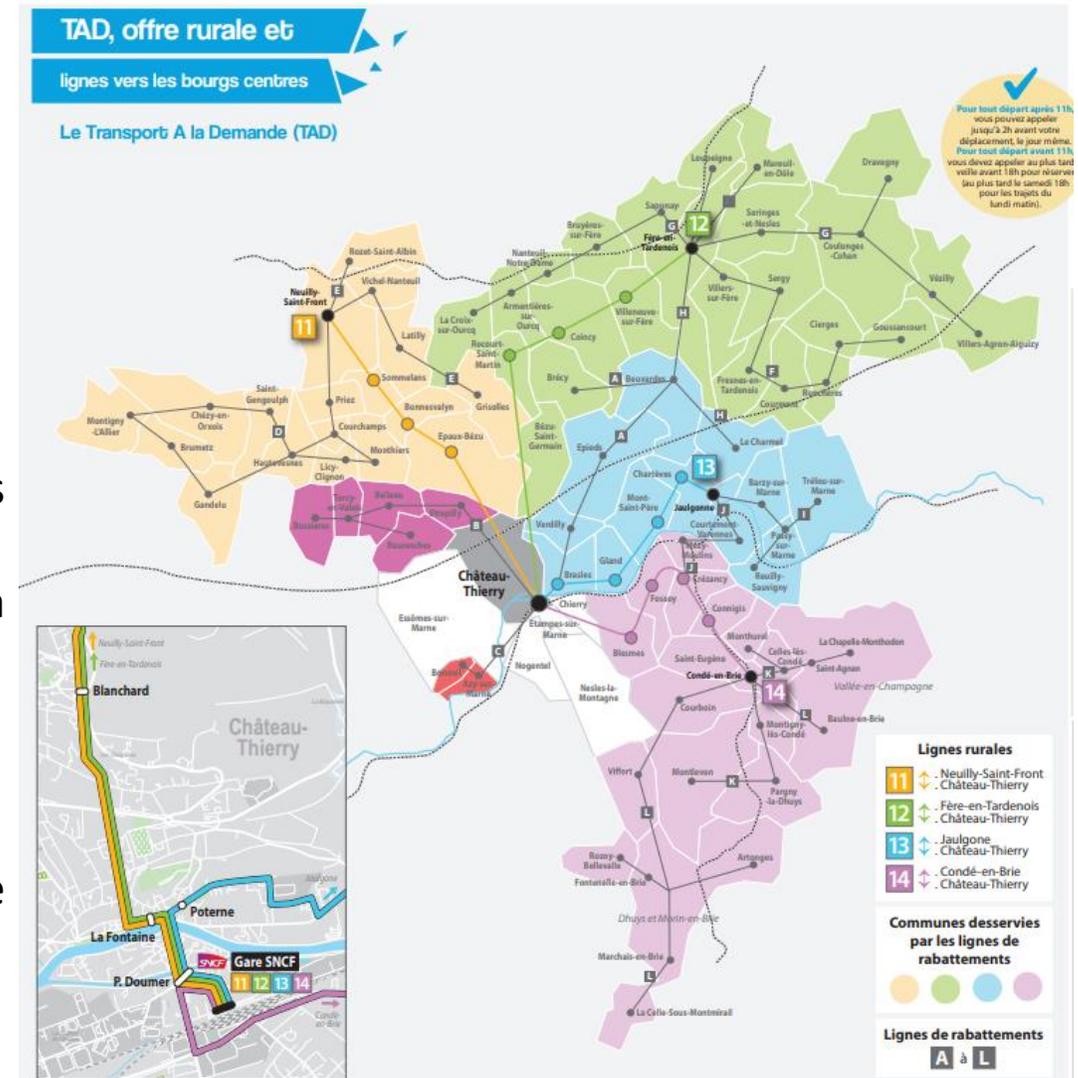
- 4 lignes rurales ayant pour destination Château-Thierry
- 12 lignes de rabattements desservant les bourgs-centres

36 538 voyages sur les lignes TAD en 2020 (13 543 sur la ligne TAD12 Fère-en-Tardenois / Château-Thierry)

Un projet structurant : la **Véloroute 52** d'intérêt national,

Des **sentiers de Grandes Randonnées [GR]** : GR 14 dite « sentier des Ardennes », GR du Tour de l'Omois

De nombreux **chemins de randonnée** sur le territoire



Comment :

M
O
B
I
L
I
T
E

- Soutenir le réseau de transport collectif, alternative à l'usage de la voiture ?
- Accompagner les déplacements en ruralité et notamment la mobilité des jeunes et des personnes âgées ?
- Développer l'offre touristique et de loisirs, en proposant des circuits cyclables et pédestres au sein du réseau d'espaces naturels de l'agglomération ?



A horizon 2040 :

Quelle ambition de création d'emplois ? Quel type d'emplois ? Quelle répartition sur le territoire ?

Comment :

- Conforter l'offre scolaire et développer l'offre de formation sur le territoire ?
- Anticiper le vieillissement de la population en adaptant et développant les établissements médicaux et paramédicaux et les services de santé à domicile ?
- Accentuer et répartir l'offre sportive, culturelle et touristique sur le territoire pour renforcer l'attractivité du territoire ?
- Favoriser la vitalité commerciale du centre-ville et des centres-bourgs ?



A horizon 2040 :

Quelle stratégie d'implantation des équipements, services, commerces ?

E
Q
U
I
P
E
M
E
N
T
S

La présence de nombreux espaces naturels de qualité

2 sites Natura 2000

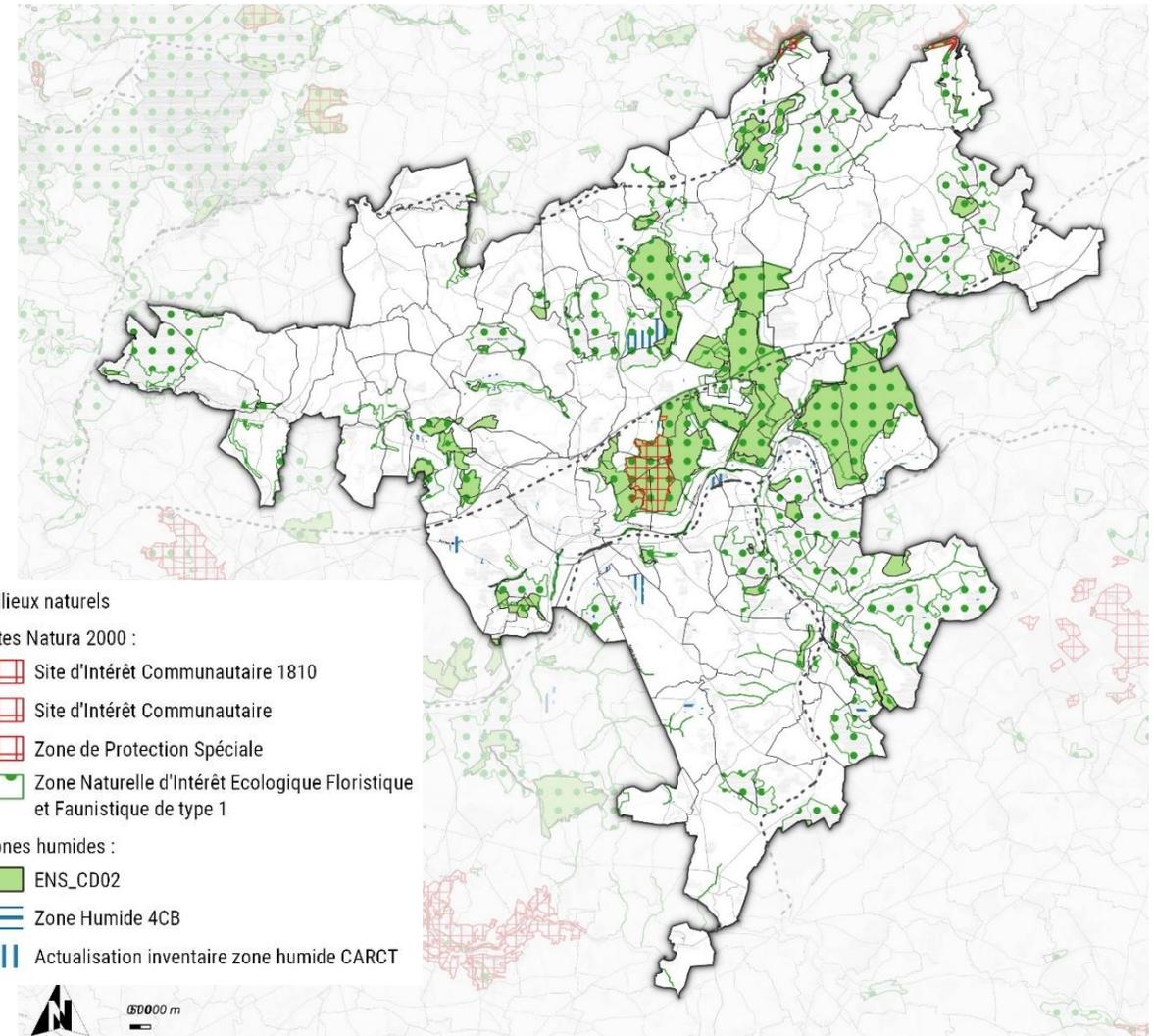
2 ZSC découlant de la directive habitat.
« **Domaine de Verdilly** » et « **Coteaux calcaires du Tardenois et du Valois** »

52 ZNIEFF :

49 ZNIEFF de type I
et 3 ZNIEFF de type II.

47 Espaces Naturels Sensibles

Des zones humides



Des continuités naturelles et paysagères à préciser

Les réservoirs de biodiversité :

espaces présentant une richesse et diversité faunistique et floristique indiquant son bon fonctionnement écologique.

Les corridors biologiques :

espaces qui assurent des connexions entre des cœurs de nature offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie

Union des Communautés de Communes
du Sud de l'Aisne

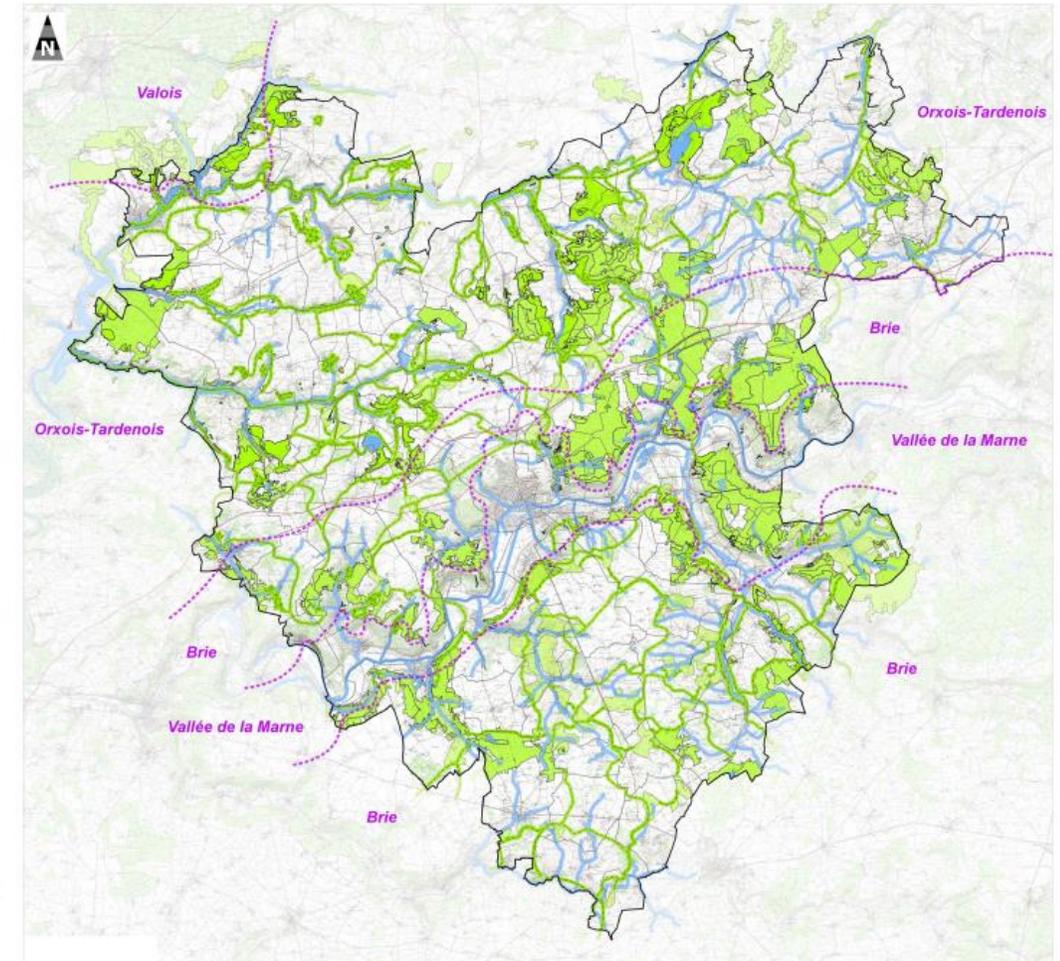
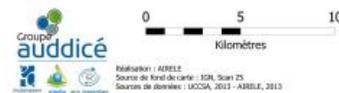


Trame Verte et Bleue

Synthèse Trame Verte et Bleue

- Réservoir de biodiversité Trame Verte
- Réservoir de biodiversité Trame Bleue
- Corridor écologique Trame Bleue
- Corridor écologique Trame Verte
- - - Délimitation des grandes entités paysagères
- Périmètre UCCSA
- Limites communales

Lecture de carte à réaliser avec le rapport
environnemental (espèces cibles, habitats...)



Des risques naturels importants en lien avec les ruissellements et coulées de boues

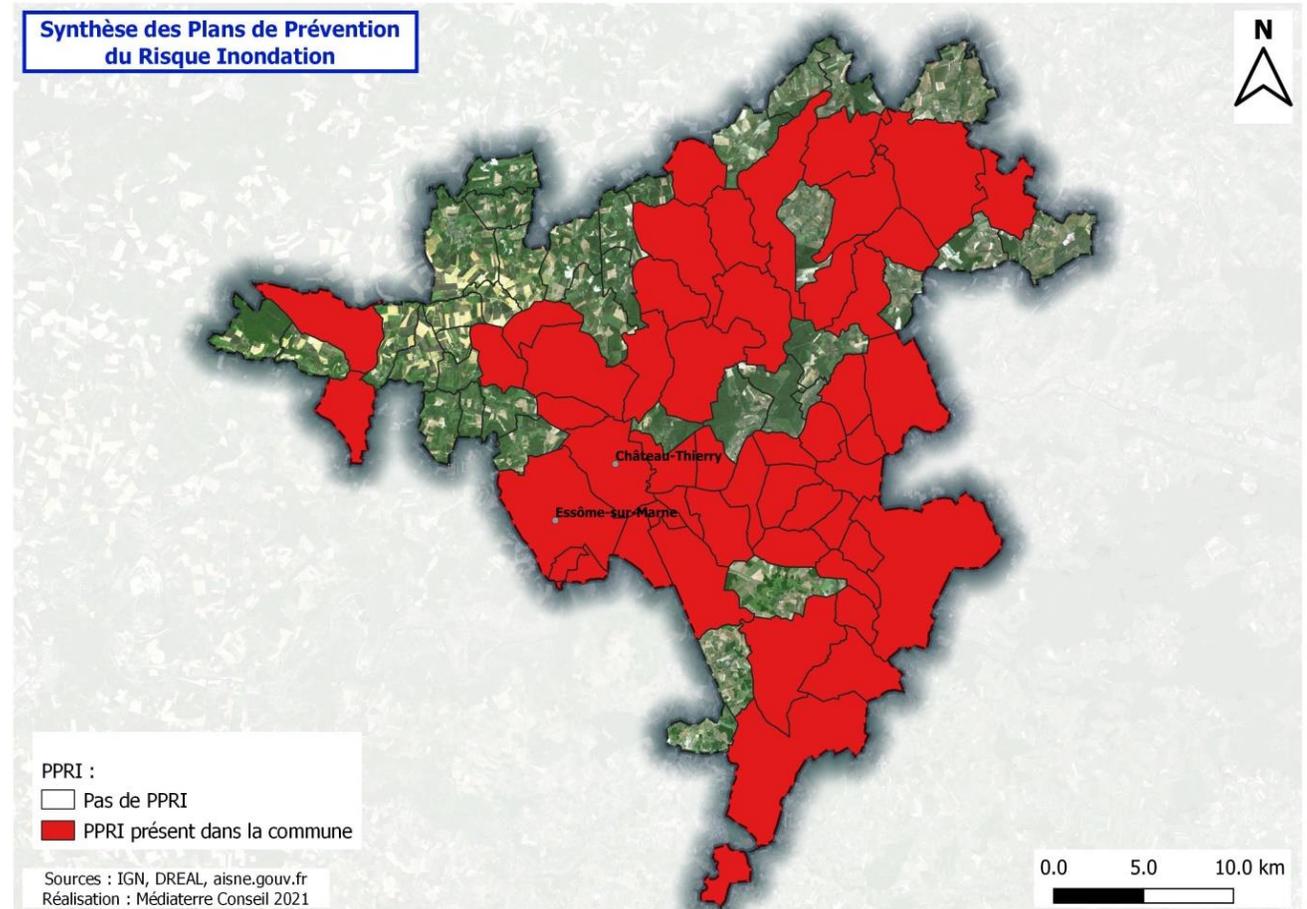
14 PPRI en action

+ 2 PPRICB prescrits et en cours d'élaboration (entre Berzy-le-Sec et Latilly et sur les communes de Chartèves et Mont-Saint-Père)

Un risque d'inondation par **remontée de nappes ou inondations de caves**

Un risque par **retrait et gonflement des argiles**

Risques et nuisances



Un potentiel de développement des ENR

Une production d'électricité renouvelable sur l'année 2015, à l'échelle du **PETR-UCCSA** s'élevant **23,75%** (119 658 MWh) **des consommations locales** totales en énergie (Hauts de France : 12,9%, National : 18,4%)

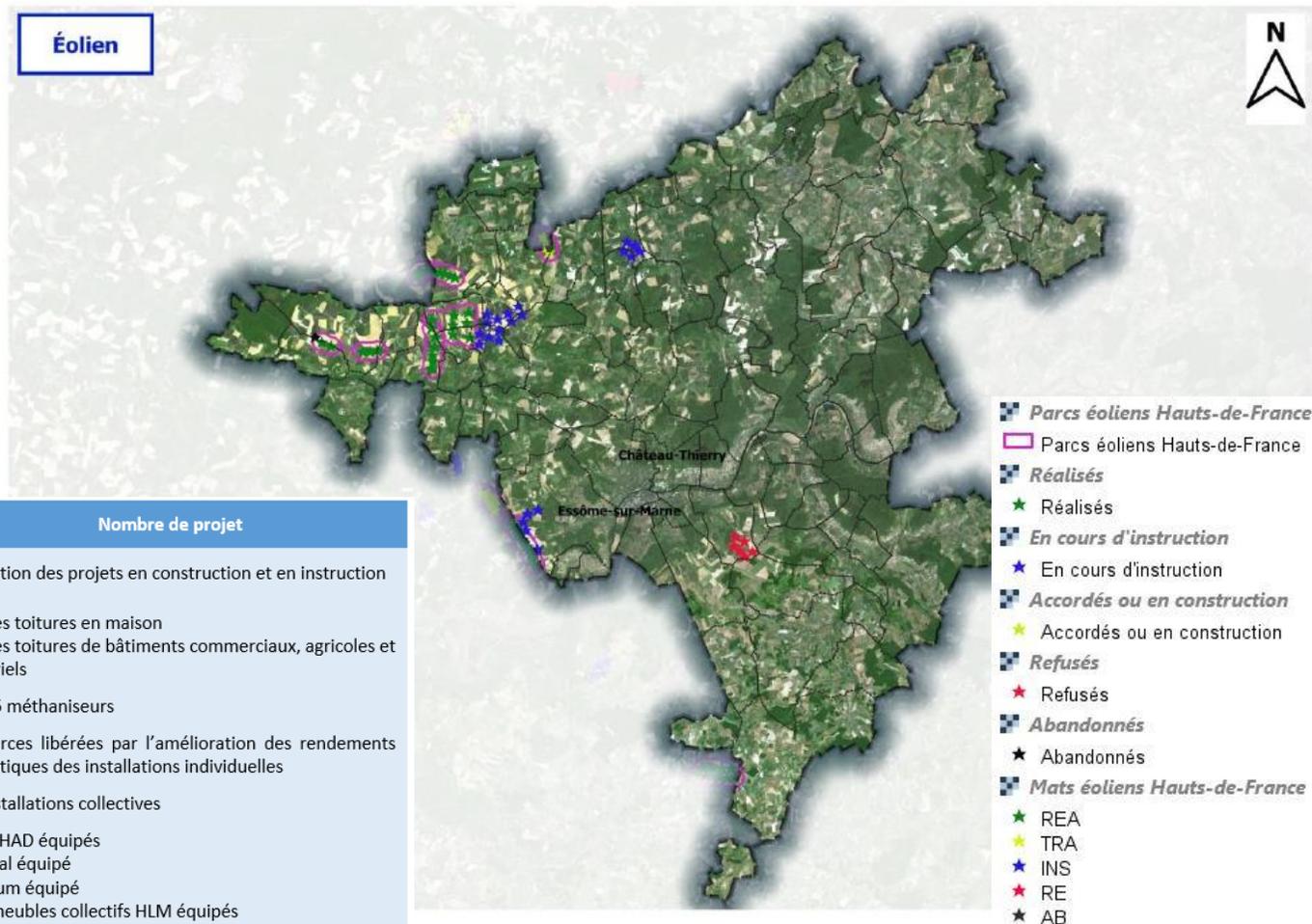
Géothermie

un gisement net plausible d'environ 125000 MWh

Photovoltaïque

de potentiels projets photovoltaïques à encadrer

Energie	Actuel (2017) MWh	Potentiel supplémentaire (2030) MWh	Nombre de projet
Eolien	101 756	169 065	Réalisation des projets en construction et en instruction
Photovoltaïque	1 739	74 433	10% des toitures en maison 30% des toitures de bâtiments commerciaux, agricoles et industriels
Méthanisation	23 062	263 000	10 à 15 méthaniseurs
Bois-Energie	196 868	104 847	Ressources libérées par l'amélioration des rendements énergétiques des installations individuelles
Géothermie	30	10 000	100 installations collectives
Solaire thermique	-	2 110	- 10 EPHAD équipés - Hôpital équipé - Citélium équipé - 5 immeubles collectifs HLM équipés - 100 logements individuels équipés
TOTAL	323 455	477 455	947 910 (actuel et potentiels)



LES ENJEUX

M
I
L
I
E
U
X

Comment :

- Améliorer la qualité des eaux superficielles (cours d'eau, étangs, marais) par la maîtrise des rejets de polluants ?
- Limiter l'imperméabilisation et favoriser l'infiltration des eaux de pluie pour limiter les inondations et recharger les nappes (préservé les zones humides en évitant/limitant l'urbanisation dans les zones à risque) ?
- Restaurer le bon état des masses d'eau souterraines (préservé les masses d'eau souterraines des pollutions et les champs captants et les aires d'alimentation des nappes) ?



A horizon 2040 :

Quelle ambition de préservation des milieux ?

Comment :

- Prendre en compte les risques et nuisances dans les choix de d'urbanisme ?
- Préserver les éléments participant à la lutte contre les risques (zones humides, prairies, haies, ...) ?

E
N
E
R
G
I
E

Comment :

- Valoriser les énergies renouvelables utilisant le potentiel du territoire ?
- Veiller à l'intégration paysagère des énergies renouvelables ?



A horizon 2040 :

Quelle intégration des risques ? Quel développement des énergies renouvelables ?

R
I
S
Q
U
E
S

Merci pour votre attention !